juin 2018

Frénéhard & Michaux

Intégration de la solution Syam

Le groupe Frénéhard & Michaux vient d'acquérir le groupe Syam, un rapprochement qui enrichit son panel de solutions d'accès et de protection antichute en accord avec son axe stratégique « la hauteur en confiance® ».

Sur un marché de la protection antichute en forte croissance, la stratégie du groupe Frénéhard & Michaux consiste à compléter son offre de produits et services afin de proposer une solution à chaque problématique de sécurisation du travail en hauteur, à renforcer la complémentarité naturelle de ses différentes marques et à se développer à l'international en jouant sur une largeur de gamme qui se démarque de la concurrence.

Dans le cadre de cette politique de croissance, un an et demi après l'intégration de Tubesca-Comabi, Frénéhard & Michaux vient d'acquérir le 28 mars 2018 les sociétés du groupe Syam qui commercialisent la solution d'ancrage mobile éponyme reconnue dans le domaine de la prévention des chutes de hauteur. Diffusée depuis maintenant un peu plus de dix ans, cette solution brevetée Syam permet de créer un point de fixation positionné au-dessus de l'opérateur afin que celui-ci puisse travailler au contact du vide en toute sécurité, sans risque de chute. Facile à transporter dans un sac à dos, elle est déployée en moins de deux minutes sur le lieu d'intervention en prenant appui au sol et de part et d'autre de l'ouverture contre les murs en partie intérieure d'un bâti.

Avec ce rapprochement, Frénéhard & Michaux « *devient un des rares acteurs européens à proposer une offre aussi complète d'équipements de sécurisation du travail en hauteur, comprenant à la fois des solutions de protection collective et individuelle* » comme le souligne Bernard Rothan, président du groupe. Concernant Syam, « *cet accord va permettre d'intensifier l'implantation du système et d'augmenter le nombre d'utilisateurs en France et à l'international* » comme l'indique son fondateur Xavier Julliard. « *La nouvelle puissance industrielle dont nous disposerons va également nous donner la possibilité d'étoffer notre offre assez rapidement avec des produits complémentaires, nouveautés qui pourraient être distribuées selon notre modèle de vente original qui intègre la formation et la vérification périodique des équipements.* »

Le groupe Syam

Créé par Xavier Julliard, le groupe Syam est composé d'Ancrage Mobile Services et de Syam Distribution, deux sociétés spécialisées dans la prévention des risques professionnels. La première est en charge de la conception, de la fabrication et du développement à l'international ; la seconde a pour mission la commercialisation et la formation en France d'équipements de protection individuelle, en particulier le système d'ancrage mobile Syam. Ces sociétés sont basées à Brignais (69), à proximité de Lyon.